

## Fiche 4 : Vous souhaitez aider vos salariés à trouver une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s)?

Le principe de réservation de berceaux implique une avance de trésorerie de la part de l'employeur. La somme varie en fonction du nombre de berceaux à réserver et de l'emplacement géographique des crèches sélectionnées par les parents salariés. À noter que le budget consacré à la réservation de places en crèches relève d'une négociation entre le gestionnaire et l'employeur.

Cette réservation de place donne une priorité à votre salarié, toutefois il est nécessaire de préciser que la famille aura un reste à charge à régler.

### Des incitations financières pour les entreprises :

L'État a mis en place des incitations financières dans le cadre de la réservation de places.

La réservation de places en crèches est accompagnée d'avantages fiscaux au titre de la conciliation vie familiale/vie professionnelle. L'entreprise mettant en place ce dispositif pourra alors réaliser des économies fiscales par le biais :

- Du crédit d'impôt famille (CIF).

Il permet à l'employeur d'être remboursé à hauteur de 50% de la dépense engagée pour la création et le fonctionnement d'une crèche d'entreprise

<https://www.impots.gouv.fr>

- Des déductions fiscales complémentaires du CIF pour les crèches d'entreprises.

Des allègements fiscaux sont prévus pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

<https://www.impots.gouv.fr>

- D'une aide de la CAF pour les employeurs soumis au CIF.

Cette aide est plafonnée à 2 800€ par place et par année via la Convention Territoriale Réservataire Employeur (CTRE).

**Sont éligibles : Les employeurs relevant du régime général et ne bénéficiant pas du crédit impôts famille (CIF).**

[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)



# Comment évaluer les besoins de mon entreprise ?

Cette fiche outil a pour objet de permettre d'étudier la faisabilité de votre projet au regard de l'offre d'accueil existante et des besoins de l'entreprise et des salariés.

## Définir les besoins des salariés :

- Nombre de salariés avec enfants de – de 3 ans.
- Salariés en recherche de mode d'accueil.
- Choix portant sur une proximité du domicile ou du lieu de travail.
- Moyen de transport disponible.
- Amplitude horaire attendue.
- Nombre de semaines d'ouverture de la structure.
- Fonctionnement jour férié.

## Connaître le contexte local :

- Rencontrer les services et professionnels compétents.
- Professionnels des institutions compétentes (PMI, CAF, etc.).
- Professionnels des services municipaux concernés, professionnels associatifs.
- Identifier les structures d'accueil, déjà existantes, tout secteur confondu.

## Le projet de l'entreprise :

- Pourquoi cette démarche (déménagement, création d'entreprise ...).
- Quel public prioritaire ?
- Quels besoins liés à l'activité ?
- Quel budget à consacrer ?